

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2024/002**DEPARTEMENT
YONNE**DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST** -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	10
Date de la convocation		
27 février 2024		
Date d'affichage		
Objet : Travaux effectués pour le budget eau/asst		

Séance du 07 mars 2024

L'an Deux mil vingt quatre

Et le 07 mars

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis, Maire,-----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAUULT Jean-Claude (Adjoint), CHICON Pierre, LEMEITER Nathalie, PRÉVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

Absents ayant donné pouvoir :

BÉGLIA Gérard donne pouvoir à SEILLIÉBERT Christophe
COMPÉRAT Jean-Raymond donne pouvoir à CHICON Pierre

Absents non excusés : MAIO Max, MUGUET Anne-Magali

Secrétaire de séance : SEILLIÉBERT Christophe

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'émettre un titre de recette afin d'encaisser le temps de travail effectué par les employés municipaux pour l'entretien et les réparations du réseau eau/assainissement sur les exercices 2023.

Après calculs effectués, les membres du conseil municipal décident d'émettre un titre d'un montant de :

- 20 603,84 € sur l'exercice 2023, pour 536h effectués (38.44€ / heure chargée - intervention de 2 employés)

Correspondant aux heures des employés de la commune de Champlost effectuées pour le réseau d'eau / assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité POUR (10 voix):

- **ACCEPTE** les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-Louis QUÉRET

